



HABILITATION ELECTRIQUE H2v-HC / Initiale

HAB ELEC H2-HC / INIT



Article R4544-10 : Un travailleur est habilité. L'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique qui lui confère la connaissance des risques liés à l'électricité et des mesures à prendre pour intervenir en sécurité.

OBJECTIFS :

- Permettre au personnel électricien de gérer ou d'assurer des travaux d'ordre électrique en haute tension sur des installations électriques ou dans leur voisinage.
- Prendre les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres.
- Effectuer la consignation et prendre les mesures de sécurité correspondante.

PUBLIC VISÉ :

- Exécutant et chargé de travaux hors tension en haute tension. Toutes personnes devant réaliser la consignation pour travaux sur des installations électriques haute tension.

EFFECTIF :

De 4 à 10 personnes

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

- Alternance d'apports théoriques et de mises en situations.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.

TARIFS :

1 540,00 € par participant

Pour un tarif en intra, nous contacter

PRÉREQUIS :

- Avoir des compétences en électricité résultant d'une formation ou d'une pratique professionnelle.

DURÉE :

24,50 heures, soit 4 jours

MOYENS ET SUPPORTS PÉDAGOGIQUES :

- Remise d'un livret.

ACCES HANDICAPÉS :

Oui

PROCHAINE(S) SESSION(S) :

Pour connaître les prochaines dates, veuillez nous contacter au 41.02.10 ou à contact@afc-spm.com



DESCRIPTION :

Tronc commun

- Les effets du courant électrique sur le corps humain.
- Les limites des différents domaines de tension.
- Les zones d'environnement et leurs limites.
- Le principe d'une habilitation.
- La définition des symboles d'habilitation.
- Les rôles de chacun.
- Les principes généraux de prévention.
- La mise en sécurité et les vérification d'absence de tension.
- Les équipements de protection collective et leur fonction.
- Les moyens de protection individuelle et leurs limites d'utilisation.
- Les risques liés à l'utilisation des matériels et outillages.
- La conduite à tenir en cas d'accident corporel conformément.
- La conduite à tenir en cas d'incendie.

HTA

- Fonctionnement des ouvrages ou des installations électriques.
- Les fonctions des matériels électriques des postes.
- Induction et couplage capacitif et les risques associés.
- Les types de postes.
- Verrouillages et interverrouillage pour les matériels concernés.

H2

- Les différents travaux hors tension.
- Rôle du charge de consignation et du charge d'exploitation.
- Les prescriptions d'exécution des travaux.
- Les documents applicables dans le cadre des travaux hors tension.
- Les mesures de prévention à observer lors d'un travail.

HC

- Les opérations de consignation et les documents associés.
- Le régime de réquisition.

EVALUATION

- Evaluations théorique et pratique.
- Attestation de fin de formation.